

**GACOGNE DE 1946 A 1955 - FIN du GOUVERNEMENT PROVISOIRE DE LA  
REPUBLIQUE FRANCAISE – DEBUT DE LA IVème REPUBLIQUE**



Ceci est le 7<sup>ème</sup> épisode des événements de Gâcogne qui concernent les dix premières années d'Après Guerre, de 1946 à 1955. Durant cette période, tout le monde voulait croire à un monde meilleur. C'est le début des Trente Glorieuses. C'est le temps d'avant le pétrole où le charbon était le moteur de l'industrie, où la France était avant tout rurale : 36 % des emplois sont aux champs, encore cultivés par des charrues tirées par des chevaux.

Comme par le passé, examinons la situation gouvernementale de la France durant ces années :

Le **Général de Gaulle**, Chef du Gouvernement Provisoire de la République Française, démissionne le 22 Janvier 1946, estimant que la nouvelle Constitution, qui proclame la IV<sup>ème</sup> République, multiplie les risques d'instabilité gouvernementale. Il préfère se retirer dans sa propriété de Colombey-les-Deux-Eglises. Ce visionnaire avait vu juste. Le vote de la Constitution de 1946, auquel participeront les femmes, qui ont obtenu le droit de vote en 1945, aura pour effet une politique chaotique avec des gouvernements qui seront renversés à un rythme infernal.

C'est **M. Félix GOUIN**, député socialiste depuis 1924, qui lui succèdera pour une durée d'environ 6 mois, de Janvier à Juin 1946. Son mandat sera marqué par : en Février, le retour à la loi des 40 heures de travail hebdomadaire ; en Avril, la nationalisation du Gaz et de l'Electricité, ainsi que des Grandes Compagnies d'Assurances ; en Mai, la loi créant les Charbonnages de France.

**M. Georges BIDAULT** sera le troisième Chef du Gouvernement Provisoire de la République Française de Juin à Novembre 1946, date correspondant au début de la guerre d'Indochine (22 Novembre). Durant sa présidence, des lois importantes entreront en application telles que les prestations familiales et l'Assurance Vieillesse, avant le référendum sur la Constitution qui marquera la naissance de la IV<sup>ème</sup> République.

Le dernier Président du Gouvernement Provisoire de la République Française est **M. Léon BLUM**, lequel avait été livré aux Allemands et déporté à Buchenwald de 1943 à 1946. Il constituera, sur une courte période, un gouvernement socialiste, de Décembre 1946 à Janvier 1947 et mettra en place les institutions de la IV<sup>ème</sup> République tout en décidant une baisse autoritaire des prix.

Le 16 Janvier 1947, le socialiste **Vincent AURIOL**, est élu premier président de la IV<sup>ème</sup> République, pour 7 ans, jusqu'au 16 Janvier 1954. Expert financier de la S.F.I.O. , il fut Ministre des Finances dans le Gouvernement **Léon BLUM**. Son septennat connaîtra : en Mai 1947, l'éviction des communistes du pouvoir français et, plus tard, en 1950, la guerre froide et l'édification du rideau de fer entre l'Est et l'Ouest ; A partir de Juin 1947, des vagues de grèves dans les transports, dans les Houillères du Nord où mineurs et services d'ordres s'affrontent, qui s'étaleront jusqu'en 1948, année où elles

cesseront sur ordre de la C.G.T. ; Durant cette même année 1948, deux dévaluations du franc : 80 % en Janvier et 17 % en Octobre ; En 1951, des hausses de prix considérables, en particulier sur l'acier (22 %) ; En 1949, la suppression des tickets de pain ; le projet de Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier lancé en 1950 par le Ministre **Robert SCHUMAN** et par l'Economiste **Jean MONNET** ; En 1952, l'inauguration du gigantesque barrage de Donzère-Mondragon dans la Drôme qui va procurer des quantités considérables d'électricité permettant l'électrification des chemins de fer.

**Vincent AURIOL**, qui avait contribué à préparer la Constitution de la IVème République, n'a pu imposer la stabilité gouvernementale. Durant son septennat, 15 ministères se succéderont. Malgré tout, la France se relève et se reconstruit. Par contre, elle se montre incapable de résoudre les graves problèmes soulevés par le désir d'indépendance des Indochinois et des peuples d'Afrique du Nord.

A la fin du septennat de **M. Vincent AURIOL**, la veille de Noël 1953, **M. René COTY**, est élu par lassitude au 13<sup>ème</sup> tour de scrutin, par les députés et les sénateurs, pour incarner la France. En Juin 1954, il nomme **Pierre MENDES-FRANCE** à la Présidence du Conseil. C'est l'année où nous sommes expulsés d'Indochine après une longue guerre (1946 à 1954) qui se termine par la défaite de Diên-Biên-Phû (Juillet 1954). Après que l'indépendance ait été accordée aux Tunisiens et aux Marocains, une rébellion éclate en Algérie le 1<sup>er</sup> Novembre 1954 (la « Toussaint Rouge ») qui sera suivie de 8 ans de guerre.

#### Retrouvons maintenant les événements de Gâcogne :

##### 1946

##### Plaque en hommage à Georges GAUGEY

Décision de l'érection d'une plaque commémorative en témoignage de l'héroïsme du Lieutenant Georges GAUGEY, Instituteur à Gâcogne, tombé au champ d'honneur le 11 Juin 1940. La date choisie pour cette cérémonie est le 10 Juin 1946 (lundi de Pentecôte).

##### Service du corbillard

Un droit d'usage du corbillard est perçu à chacune de ses sorties. Le garde-champêtre chargé d'encaisser les sommes versées, reçoit une indemnité en échange du nettoyage et de l'entretien du véhicule. M. Claude GEOFFROY, maire à l'époque, propose que M. PAUPERT André soit nommé régisseur pour la perception des droits d'usage du corbillard.

##### Salaires des cantonniers

Les deux cantonniers en poste à la commune souhaitent voir leurs émoluments portés à 3 000 F mensuels, salaire perçu par leurs collègues dans certaines communes voisines. Le maire estime que la commune n'est pas en mesure de payer des appointements supérieurs à 2 500 F mensuels.

##### Monument de la Résistance à Clamecy

La vente des insignes faite lors de l'inauguration de la plaque érigée à la mémoire du Lieutenant Georges GAUGEY a permis de verser la somme de 1 000 F à M. le Préfet, Président d'Honneur des Monuments aux Héros de la Résistance de l'arrondissement de Clamecy.

##### Démission du Secrétaire de mairie et nomination d'un nouveau titulaire

M. HOUPE, qui remplit à la fois les fonctions d'instituteur à l'Ecole Saint-Jean et de secrétaire de mairie, annonce son intention de partir, pour des raisons familiales, dans la région du Nord dont il est originaire.

M. le Maire remercie M. HOUPE de sa collaboration et exprime ses regrets de le voir quitter un poste qu'il occupe à la satisfaction générale de toute la population depuis près de deux ans. Il propose de remplacer le démissionnaire par Mme Eugénie BRUNET, née LEMOINE, qui devra, pour accéder à ce poste, donner sa démission de Conseillère Municipale. Mme BRUNET prendra ses fonctions de Secrétaire de Mairie le 1<sup>er</sup> Septembre 1946.

##### Inspection des viandes

L'arrêté préfectoral du 30 Mai 1941 impose le contrôle vétérinaire des boucheries-charcuterie existant dans la commune. C'est M. GUEGNIAUD, vétérinaire à Lormes, qui est chargé d'effectuer ces

contrôles à raison d'un minimum de 12 visites par an. Pour ce faire, M. GUEGNIAUD demande une indemnité de 1 000 F/an.



#### Allocation aux plus démunis

Il est décidé de fixer à 400 F l'allocation aux vieillards, infirmes et incurables de la commune.

#### Prix de sortie du corbillard

- 120 F pour les enterrements de 1<sup>ère</sup> Classe ;
- 60 F « 2<sup>ème</sup> Classe ;
- gratuit pour les indigents.

#### 1947

##### Elections municipales :

Les membres du Conseil Municipal nouvellement élus sont invités à se réunir le 9 Novembre 1947 pour procéder à l'élection du Maire et de son Adjoint. Ce Conseil Municipal est composé de 13 membres :

MM. HONGLER, GRILLOT, VESIN (doyen d'âge), PAGANIE, ROBIN, THOMAS, DOGNON, MARATRAT, ROUX, BEAUDEQUIN, GEOFFROY, BOURLOT, PERRIER (absent lors de cette réunion).

##### Résultat du vote secret en date du 9 Novembre 1947 pour l'élection du Maire et de son Adjoint :

- M. PAGANIE Prosper est proclamé Maire avec 9 voix sur 12 suffrages exprimés ;
- M. GEOFFROY Henri « Premier Adjoint avec 8 voix sur 12 suffrages exprimés.

#### 1948

##### Inhumation de M.SANSON de SANSAL

Le conseil municipal fixe à mille francs la somme allouée par l'Etat pour le remboursement des frais d'inhumation de M. SANSON de SANSAL Jean, André, Robert – FFI, résistant mort pour la France.

#### 1949

##### Fin des cartes de rationnement

Vu l'allègement apporté dans la distribution des cartes de rationnement, il est décidé de supprimer l'emploi de l'agent temporaire tenu par Melle MEYNIER qui en assurait la distribution.

##### Travaux à la Poste

La Direction Départementale des Postes demande différentes réparations au Bureau de Poste. Il sera procédé à la réfection des persiennes de la façade. La demande d'approvisionnement en eau potable est également prise en considération.

##### Affaire Marcelle AURIBAUT – Secrétaire de mairie

Au même titre que les gouvernements de l'époque, les secrétaires de mairie se succèdent à Gâcogne. Voici une petite histoire pleine de péripéties qui, fort heureusement, se termine bien.

Pour des raisons tout à fait obscures, Mme Marcelle AURIBAUT s'est vu démise, lors du dernier trimestre 1944, de son poste de Secrétaire de Mairie qu'elle occupait depuis Juin 1932.

Pour la remplacer, le maire, M. Claude GEOFFROY, propose M. HOUPE, Instituteur à l'école Saint-Jean et obtient un accord unanime du conseil municipal sur ce choix.

A la suite de cette révocation, M. le Préfet demande à ce que Mme AURIBAUT soit déférée devant la Commission d'Épuration de l'Arrondissement de Clamecy, estimant que cette employée a droit au paiement intégral de son traitement jusqu'à ce qu'une décision légale soit prise à son égard. Quant à M. HOUPE, il conviendrait de prendre un arrêté le nommant « Employé Auxiliaire au Secrétariat » avec effet au 7 Septembre 1944, date de son entrée en fonction.

Le maire, qui accepte tant bien que mal les instructions du Préfet, estime qu'il importe que la situation de M. HOUPE soit nettement définie et qu'il y a lieu de lui attribuer, dans sa position d'emploi auxiliaire, une solde mensuelle de 1 000 F à compter du 3 Novembre 1944.

Le 29 Mai 1946, le maire annonce que le Conseil de Préfecture Interdépartemental de Dijon vient de lui transmettre un mémoire introductif d'instance daté du 22 Avril 1946, produit par Mme

AURIBAUT Marcelle, née GRILLOT, à Gâcogne, revêtu d'une note du Secrétaire Greffier du Conseil de Préfecture Interdépartemental de Dijon, l'invitant à produire, dans un délai de 15 jours, son mémoire en défense en double exemplaire, dont un sur timbre dans l'affaire opposant la Commune à cette ancienne employée :

« Recours tendant à l'annulation d'un arrêté de M. le Maire de Gâcogne, en date du 26 Avril 1945, prononçant la révocation de Mme AURIBAUT, Secrétaire de mairie.

« Paiement au profit de la plaignante des sommes pouvant lui être dues à titre de traitement depuis le 30 Septembre 1944 jusqu'au jour de sa réintégration dans ses fonctions de Secrétaire de mairie à Gâcogne.

M. Claude GEOFFROY émet les conclusions suivantes pour servir sa défense :

- Il considère, dans cette affaire, ne pas avoir outrepassé les droits que lui confère la loi ;
- Il estime que la Commune ne peut, ni ne doit payer un même traitement à deux employés, l'un en exercice ; l'autre, ne l'étant plus depuis Novembre 1944.

Le Conseil autorise le Maire à poursuivre la liquidation du litige AURIBAUT tout en se refusant au règlement d'indemnités autres que le solde du traitement de Mme AURIBAUT en date du 30 Septembre 1944, plus une indemnité de préavis d'un mois.

Comme il est précisé plus haut, fin Juillet 1946, M. HOUPE annonce son intention de démissionner de son poste de Secrétaire de Mairie, occupé depuis plus de deux ans, pour rejoindre sa région natale. Aussitôt, M. GEOFFROY propose, pour le remplacer, Mme BRUNET après qu'elle ait donné sa démission de Conseillère Municipale, avec les mêmes émoluments que son prédécesseur et ce, à partir du 1<sup>er</sup> Septembre 1946.

Le 13 Mars 1949, le nouveau Maire, M. PAGANIE, élu en Novembre 1947 rappelle qu'un arrêté du Conseil d'Etat daté du 30 Juin 1948 stipule que Mme AURIBAUT Marcelle doit être réintégrée dans ses fonctions de Secrétaire de Mairie et que son traitement devra lui être payé depuis le dernier mandatement jusqu'à sa réintégration. Qu'en conséquence, avec l'accord du Conseil Municipal, il a procédé à la réintégration de Mme AURIBAUT dans ses fonctions de Secrétaire en date du 1<sup>er</sup> Décembre 1948 et qu'il reste à payer à la plaignante la période allant du 3<sup>ème</sup> trimestre 1944 jusqu'au 1<sup>er</sup> Décembre 1948, soit un total de 160 000 F.

Il expose que Mme AURIBAUT abandonne cette somme à la Commune, se réservant sur cette totalité, une somme de 10 000 F. pour couvrir ses frais et le paiement du dernier trimestre de travail qui lui était encore dû en 1944, cela à condition que les conseillers encore en exercice qui avaient engagé le procès contre elle, reconnaissent et approuvent les arrêtés pris en sa faveur.

A l'unanimité les conseillers déclarent accepter et signent avec Mme AURIBAUT.

#### Défense Incendie

La commune ne possédant aucun moyen immédiat de lutte contre les incendies, le maire propose qu'en attendant l'arrivée des pompiers des communes voisines, il y aurait lieu de prévoir la location d'extincteurs qui seront placés dans des endroits publics, au bourg de Gâcogne, à la disposition de tous les habitants de la commune.

#### Adduction d'eau à la Poste

Une somme de 80 000 F est votée concernant l'adduction d'eau au bureau de Poste. Un voisin, Monsieur MIGUEL, cédera le terrain nécessaire pour la construction du puits, lequel aura droit, en compensation, d'y puiser de l'eau.

#### **1950**

#### Ravitaillement en eau de la commune

Considérant que le bourg de Gâcogne est mal ravitaillé en eau, il est décidé d'installer une pompe sur la voie publique afin que chacun puisse s'y ravitailler.

#### Réfection du cadastre

Ce travail doit être réalisé le plus tôt possible en raison de la vétusté de ce document qui ne reflète plus l'actualité. Une participation de 250 F par jour sera votée pour l'ouvrier chaîneur.

### Chemin N° 22

La route d'intérêt commun N° 22 allant de Gâcogne au chemin de Grande Communication N° 17 (Lormes/Autun en passant par OUROUX) est jugée impraticable. Sa réparation est demandée de toute urgence.

### Remplacement du cantonnier

M. Fernand PILLAVOINE, cantonnier communal, annonce sa démission. M. Lucien BLEU, qui est candidat à ce poste, sera nommé à sa place avec effet au 1<sup>er</sup> Septembre 1950.

### Foires à Gâcogne

Pour faciliter le commerce local, il est décidé de rétablir les foires dans la commune. Elles auront lieu les premiers lundis des mois de Mars, Avril, Mai, Septembre, Octobre, Novembre et Décembre. La création de ces foires ne pourra porter aucun préjudice à celles existant dans les communes voisines.

### 1951

#### Achat d'une bascule à bestiaux

Une bascule publique à bestiaux de 1 500 Kg va être achetée à M. LIGERON à Lormes pour la somme de 50 000 F.

#### Suppression de la taxe sur les voitures tractées par des animaux

Il est décidé de supprimer la taxe sur les voitures à chevaux, mules et mulets.

#### Fixation du tarif des droits de bascule :

- 60 F pour le gros bétail,
- 30 F pour veau, mouton ou porc,
- 60 F par lot de pesée.
- 

#### Postes téléphoniques ruraux

Le Conseil Général de la Nièvre décide d'apporter une aide financière aux communes rurales qui feraient procéder à l'installation de postes téléphoniques publics. Un programme de travaux va être mis en place dans les hameaux de la Chaume des Ponts et de Rhuère pour l'année 1952.

### 1952

#### Mauvais état de la route N° 22

En Avril 1950, le conseil avait déjà signalé le mauvais état de la Route d'Intérêt Commun N° 22 qui relie Lormes à Ouroux en passant par le « Petit Carré » et qui se poursuit entre la maison d'école et la Route Impériale N° 77 bis. Aucune suite n'ayant été donnée à cette requête, il est demandé aux autorités supérieures de venir sur place constater l'état de dégradation de cette route et qu'ils en autorisent la réfection le plus tôt possible.

### 1953

#### Demande de construction d'une prise d'eau à Fragny

Messieurs GEOFFROY Frères sollicitent l'autorisation de la Commune en vue de la construction sur le terrain public à Fragny d'une prise d'eau destinée à suppléer à leur alimentation en eau. Il est décidé de vendre à Messieurs GEOFFROY 4 m<sup>2</sup> de terrain communal pour la somme de 1 000 F.

Messieurs GEOFFROY s'engagent à effectuer tous travaux à leurs frais, y compris ceux ayant trait à la surélévation de niveau de la fontaine actuelle, les acquéreurs n'ayant droit qu'à utiliser le trop plein de la fontaine.

#### Elections municipales

Le 5 Mai 1953 un nouveau Conseil Municipal, composé de 13 membres, est invité à se réunir à la mairie de Gâcogne le Dimanche 10 Mai 1953 pour procéder à l'élection du maire et de ses adjoints.

Voici la composition de ce conseil : Sont déclarés installés dans leurs fonctions de Conseillers Municipaux :

BEAUDEQUIN Robert, GEOFFROY Henri, THOMAS Joseph, DOGNON André, HONGLER Armand (le plus âgé), PAGANIE Prosper, GRILLOT Pierre, BOITEUX Jules, FICHOT Pierre, BEAULIEU Raymond, ROUX Marcel, COMTE Maurice, MALATRAT Fernand (absent excusé).

- M. PAGANIE Prosper est proclamé Maire avec 10 voix sur 12 suffrages exprimés,
- M. GEOFFROY Henri « Premier Adjoint avec 9 voix sur 12 suffrages exprimés.

#### Réfection du clocher :

Ces travaux seront confiés à M. GARTMANN à OUROUX qui propose le prix le plus bas, soit 236 817 F qui feront l'objet d'un emprunt.

#### Atelier de distillation

M. Fernand MARATRAT, bouilleur ambulant, domicilié à Gâcogne (Les Plats), sollicite l'ouverture d'un atelier public pour distillation dans une maison située à Rhuère appartenant à M. Pierre RENAULT, domicilié à OUROUX. Ce local remplit les conditions pour être agréé par l'Administration des Contributions Indirectes et serait ouvert en remplacement de l'atelier de distribution existant à Gâcogne (Les Plats) qui appartient à M. MARATRAT, lequel reçoit un avis favorable à sa demande.

#### 1954

##### Réparations des puits d'eau

Décision de travaux relatifs à l'approvisionnement en eau :

- Fontaine et abreuvoir de Saugny,
- Achat de 8 buses pour Lavault,
- Réparation du lavoir de Jailly,
- Création d'un lavoir à L'Huis-Boileau,
- Couverture d'un côté du lavoir au Petit Carré,
- Réparation de la fontaine au Mont,
- Pose d'une porte à la fontaine de La Prouse,
- Pose d'une porte à la fontaine du bas et maçonnerie à la fontaine du haut à Parjot.

##### Réparations de bâtiments communaux

Travaux de réfection confiés par entente directe, sans marché écrit :

- M. GARCONNET Lucien, couvreur à Corbigny, pour la toiture de l'église ;
- M. PRADEILLES Joseph, maçon à Gâcogne, pour le mur du presbytère et le vieux mur du cimetière.

##### Erection d'une stèle en hommage au Maquis Camille

Ce mémorial, dédié à la mémoire des morts FFI du Maquis Camille fera l'objet d'une participation de la commune à hauteur de 5 000 F.

##### Installation de postes téléphoniques publics à la Chaume des Ponts et à Rhuère

La somme de 150 000 F est votée au budget pour l'exécution de ces travaux. Le poste de la Chaume des Ponts sera placé chez M. PAGANIE, celui de Rhuère, chez M. THOMAS.

##### Réfection du chemin vicinal N° 2

200 000 F sont inscrits au budget pour ce chemin reliant La Roche à Champcoulant.

##### Demandes de subventions pour la remise en état des chemins vicinaux

Les finances de la commune ne peuvent supporter les lourdes dépenses nécessitées par la réfection Des chemins N° 11 (Gâcogne à Parjot) et N° 7 (Rhuère à RN bis) jugés dans un « état lamentable ».

### Arbres de Noël aux écoles

Une somme de 12 000 F est votée pour les arbres de Noël aux écoles à répartir de la façon suivante :

- 7 000 F aux écoles communales ayant le plus grand nombre d'élèves ;
- 5 000 F à l'école libre.

### Renouvellement du bail du presbytère

Considérant le « peu d'exigence » de M. le Curé, il est décidé de renouveler le bail aux mêmes conditions que précédemment.

### Création de Bureaux d'Aide Sociale Intercommunale

Ces nouveaux bureaux d'aide sociale se substituent aux bureaux de bienfaisance. La nouvelle législation prévoit le groupement de plusieurs communes pour la constitution d'un Bureau d'Aide Sociale Intercommunale. Le Conseil décide de donner son adhésion de principe à cette organisation en se joignant à toutes les communes du canton. Ce bureau se nommera : « Syndicat du Bureau d'Aide Sociale du Canton de Corbigny ».

## 1955

### Création d'une classe supplémentaire à l'école communale

L'effectif de l'école communale a sensiblement augmenté à la rentrée scolaire d'Octobre par suite de la fermeture de l'école libre. Il serait utile d'envisager la création d'une 3<sup>ème</sup> classe, dispositif approuvé par la Municipalité.

Pour couvrir les frais supplémentaires occasionnés par cette nouvelle classe (installation et logement de l'Adjoint), le Conseil demande le déblocage des crédits de la Loi Barange, ainsi qu'une subvention « aussi conséquente que possible ».

### Création d'un atelier public de distillation

M. Fernand MARATRAT, bouilleur ambulant, domicilié aux Plats, sollicite l'ouverture d'un atelier public pour distillation dans une maison située à Lavault, appartenant à M. SASSY. Ce local remplit les conditions pour être agréé par l'Administration des Contributions Indirectes et serait ouvert en remplacement de l'atelier de distillation de Lavault qui appartient à Mme Veuve BACHELIN.

Cette demande sera suivie d'un avis favorable.

### **Gâcogne se dirige lentement vers le progrès.**

Durant ces dix années, Gâcogne n'a pas vraiment connu d'évènements majeurs, ni de réalisations importantes, mais un lent cheminement vers le progrès.

Au lendemain de la guerre, la commune tient à rendre hommage à ses héros, en participant généreusement à l'édification de plaques et de monuments destinés à perpétuer le souvenir de ses chers disparus, enfants de la commune et victimes du maquis voisin.

L'argent se faisait rare et tous les projets en cours avaient du mal à voir le jour. Ce fut particulièrement le cas pour les routes dont certaines étaient devenues impraticables et d'autres tardaient à être reconstruites.

Le grand souci du moment était l'approvisionnement en eau à la fois pour les besoins domestiques et pour le bétail. Les adductions d'eau très onéreuses n'étaient pas encore à l'ordre du jour. Outre les sources, les puits, les pompes et les abreuvoirs que certains possédaient à titre privé, les élus se préoccupaient de maintenir en état les fontaines, les abreuvoirs, les lavoirs communaux et d'augmenter le nombre des points d'eau mis à la disposition des habitants. L'eau sur l'évier et à l'étable était encore inexistante à Gâcogne. Alors que le réfrigérateur et la machine à laver le linge font leur apparition à Paris, au 19<sup>ème</sup> Salon des Arts Ménagers de 1950, l'obligation de se rendre au lavoir rendait les lessives difficiles, le mode de refroidissement des aliments, en particulier le

fromage blanc, était encore le fond du puits et la nécessité de sortir le bétail deux fois par jour en hiver pour l'amener à l'abreuvoir, constituaient des corvées pénibles qui engendraient d'énormes pertes de temps.

L'exode des jeunes attirés par le monde industriel riche d'emplois et par la fonction publique, principalement vers la région parisienne, a eu pour effet de réduire le nombre des fermes et de contribuer à la disparition d'un certain nombre de petites exploitations.

Une action de grande envergure va être mise en œuvre : c'est la réfection du cadastre décidée en 1950 qui sera confortée par le recensement agricole de la même année et celui de l'ensemble de la population en 1955. En 1950, la plupart des cadastres de la région dataient de près d'un siècle. Des routes nouvelles, des coupes de bois, la construction de bâtiments, de nombreux achats de terres agricoles réalisés dans l'entre-deux-guerres, facilités par l'inflation et la dévaluation, le jeu des locations de terres, avaient fortement modifié le paysage cadastral et souvent, il était impossible de reconnaître une parcelle héritée.

Au début des années 50, une autre préoccupation de la commune était de développer le commerce local et, en particulier, celui de la vente du bétail. Il en va pour preuve le rétablissement des foires mensuelles et l'achat d'une bascule publique à bestiaux. Les petites exploitations et les productions dispersées étaient mal adaptées aux besoins d'un marché lointain et exigeant. Les transactions se faisaient le plus souvent par des maquignons, précédés de rabatteurs, avec qui l'opération commerciale tenait du duel, sinon du coup de dés où se mêlaient la ruse, l'orgueil et l'entêtement. Le concept d'un circuit continu reste encore en dehors des habitudes.

Malgré tout, le progrès est en marche dans l'agriculture. La vague des tracteurs a commencé en 1955. A Gâcogne, quelques-uns des ces appareils modernes, achetés individuellement ou en coopérative, font leur apparition. Cette acquisition coûteuse, qui n'est pas toujours le résultat d'une étude de gestion, se révèle tout d'abord inadaptée au profil du terrain composé de parcelles exigües, pentues et dispersées. En raison de l'usure rapide de ces matériels, du coût excessif de leur renouvellement auxquels s'ajoutent des difficultés d'approvisionnement en carburants, l'utilisation des bêtes de trait va être encore maintenue pour certains travaux tels que le débardage de bois et la culture des pommes de terre.

L'accession au téléphone public dans les hameaux éloignés de la commune, tels que La Chaume des Ponts et Rhuère sera un réel progrès. Il n'est plus nécessaire de courir jusqu'au bourg pour faire venir le médecin ou le vétérinaire.

Au travers des actions auxquelles est soumise la commune, on découvre que les impôts vont servir à alimenter diverses caisses d'entraide qui, par le moyen de subventions, d'allocations, de secours et de pensions, procèdent à la redistribution des revenus. Une transformation complète va s'opérer en même temps que la création de bureaux d'Aide Sociale Intercommunale.

Enfin, un événement marquant va se produire en 1955 : c'est la fermeture définitive de l'école libre qui réunira l'ensemble des enfants de Gâcogne dans l'école publique.

Peut-être est-ce l'heure de la réconciliation pour tous, aussi bien à la mairie qu'à l'école et l'oubli des anciennes querelles que la drôle de guerre n'avait cessé d'attiser ? La suite nous le dira ....

Camille DEBEZE